

dant au gouvernement que les subventions accordées aux mines d'or continuent de l'être après les années 70 et qu'elles soient même augmentées. Plusieurs lettres ont été adressées à cette fin au ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin), ainsi qu'au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration (M. MacEachen).

Monsieur l'Orateur, voici une des résolutions qui a été adoptée par ces sept municipalités:

Considérant que l'or a été depuis des millénaires reconnu comme un métal précieux et recherché par tous les peuples;

Considérant que le Canada, tout comme nombre d'autres pays, a son industrie minière de l'or;

Considérant que de très gros capitaux ont dû être investis pour édifier cette importante industrie dans notre pays;

Considérant qu'en 1939, le nombre de mines d'or canadiennes était de 232;

Considérant que 30 plus tard, soit en 1969, il n'en reste qu'une trentaine en opération;

Considérant que cette industrie est menacée d'extinction à brève échéance;

Considérant que des villes bien organisées furent construites près de ces mines, pour les mineurs et leurs familles;

Considérant que ces villes furent construites en grande partie avec les fonds provenant de petits épargnants;

Considérant que le Gouvernement du Canada en 1947 reconnaissait que la fermeture des mines, causée par la hausse des coûts d'opération, pénalisait et même ruinait le petit épargnant sans défense;

Considérant que le Gouvernement du Canada commençait en 1947 à verser des subsides aux mines d'or menacées de fermeture;

Considérant que la presque totalité des mines d'or canadiennes en opération de nos jours ne le seraient pas si ce n'était des octrois fédéraux;

Considérant que les coûts d'opération grimpent toujours et que les subsides n'ont pas été augmentés depuis 1958;

Considérant que la loi d'assistance aux mines d'or n'est votée que jusqu'à la fin de 1970;

Il est proposé par l'échevin Adrien Paquin, appuyé par l'échevin Wilfrid Asselin, que le Conseil Municipal, devant une situation aussi grave, demande au Gouvernement Fédéral que non seulement l'aide aux mines d'or soit continuée après 1970, mais que cette aide soit augmentée afin de permettre à ces mines de continuer leurs opérations et de sauver de la faillite les municipalités qui en dépendent;

Monsieur l'Orateur, la résolution que je viens de lire est appuyée par sept municipalités de ma circonscription. Personne n'ignore que la loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or expire à la fin de décembre 1970. Je prie le ministre et le gouvernement de bien étudier tous les éléments qui se rapportent à cette industrie.

En janvier 1934, les États-Unis ont augmenté le prix de l'or. A cette époque, il était de \$20.67 l'once et il s'est élevé à \$35 l'once. Cette augmentation a engendré un accroisse-

[M. Tétrault.]

ment de la prospection et, ainsi, les prospecteurs ont découvert des mines de toutes sortes. A mon avis, l'augmentation des subventions, après 1970, serait avantageuse pour le gouvernement et les Canadiens. Il va sans dire que cette décision donnerait un nouvel essor à la prospection dans tout le Canada.

L'expression «urgence» était bien choisie, lorsque le gouvernement a adopté la loi, et elle l'est encore aujourd'hui. Sans cette mesure, toutes les mines d'or ne sauraient subsister, ce qui serait déplorable dans une société juste, comme le premier ministre (M. Trudeau) le disait si bien durant la campagne électorale de 1968.

Dans ma région, environ 2,000 mineurs gagnent leur vie de cette façon. Ils paient annuellement au gouvernement des sommes d'argent considérables sous forme d'impôt. Si le gouvernement comparait le revenu des employés et employeurs qui dépendent des mines d'or aux subventions qui sont de l'ordre de 15 millions de dollars environ, il constaterait que ces subventions lui sont en grande partie remboursées grâce à l'impôt que paient les travailleurs.

L'application de la loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or a permis de surmonter les difficultés économiques entraînées par la hausse des frais d'exploitation et la stabilité du prix de l'or.

L'industrie minière est une des plus anciennes au Canada. Son origine remonte aux premiers explorateurs et colons français, il y a quelque 350 ans. La première découverte de minerai a probablement été faite par un ingénieur minier qui accompagnait Samuel de Champlain, au cours d'un de ses voyages d'exploration du Nouveau-Monde, au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Champlain lui-même signala la présence d'argent en Nouvelle-Écosse et de cuivre en Gaspésie. Cependant, c'est surtout au cours du siècle dernier que les découvertes les plus intéressantes ont été faites. Trois événements importants marquent cette époque: la construction des chemins de fer, la ruée vers l'or du Klondike et la découverte d'un gisement d'argent à Cobalt, en Ontario.

En 1970, le gouvernement canadien versera des millions de dollars en subventions aux agriculteurs de l'Ouest, afin de les empêcher de produire du blé. Je voudrais être clair. Je ne m'oppose pas à ce que le gouvernement canadien verse des subventions aux agriculteurs, parce que les Canadiens ont sûrement besoin d'eux pour produire du blé.

Je pourrais faire la même remarque au sujet du lait que l'on n'a pas encore vendu. Il est cependant certain que l'on pourrait vendre tout l'or produit aux États-Unis. Je me permets maintenant de citer un article de journal